

PARCOURS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE  
FICHE DE LIAISON AVEC LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX  
RENTREE 2023

NOM, Prénom de l'élève..... Date de naissance / /  
ECOLE ..... Classe .....  
NOMS, prénoms, adresses des représentants légaux, mél.  
Représentant légal 1.....  
.....  
Représentant légal 2.....

Phase 1 - Proposition du conseil des maîtres

Afin d'assurer la continuité des apprentissages de votre enfant, le conseil des maîtres propose pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Passage dans la classe supérieure  
 Maintien en CM2  
 Raccourcissement du cycle

Pour les raisons suivantes :

Date :

Signature du directeur d'école :

Avis des représentants légaux (sans réponse de votre part sous 15 jours la proposition sera considérée comme acceptée)

- J'accepte la proposition du conseil des maîtres  
 Je n'accepte pas la proposition du conseil des maîtres

Pour les raisons suivantes :

Date :

Signature des représentants légaux :

Phase 2 - Décision du conseil des maîtres

Après s'être réuni à nouveau le conseil des maîtres décide :

- Passage dans la classe supérieure  
 Maintien en CM2  
 Raccourcissement du cycle

Pour les raisons suivantes :

Date :

Signature du directeur d'école :

Réponse des représentants légaux (sans réponse de votre part sous 15 jours, la décision sera considérée comme acceptée)

- J'accepte la décision du conseil des maîtres  
 Je n'accepte pas la décision du conseil des maîtres et souhaite que la situation de mon enfant soit examinée en commission d'appel.

Date :

Signature des représentants légaux :